L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 20 MARS 1890. — 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

Dufour & Bouuet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. JEUDI, 20 MARS 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Jas P. Guinault, à l'encoignure des rues Madison et Sécende, à Carrollton — Buvette, meubles de maison, bâtisse en bois et bail.

Par Stephen J. Darbès, à sa salle d'encan, No 48 rue Royale—Un lot de comptes ouverts.

Par D. E. Morphy, au magasin No 41 rue Tchoupitoulas—Un lot de faïences.

Le nouveau Cabinet de la République française.

Il y a quelques mois, à la suite d'une Exposition qui avait obtenu un succès prodigieux, satisfait l'amour propre du peuple français, rempli bien des bourses et fait l'apaisement dans bien des esprits, il y avait eu des élections générales fort heureuses. La population avait, à cette occasion, donné un éclatant témoignage de l'esprit d'ordre et de conservation qui l'animait. On ne pouvait se méprendre sur ses intentions; elles étaient nettement exprimées; elle voulait la République, et elle la voulait modérée; elle désirait qu'il y eût un gouvernement fort, et qu'il fût stable. Au point de vue de la valeur personnelle, les choix n'étaient peut-être pas de premier ordre, mais ils étaient excellents, en ce sens qu'une grande partie des élus étaient des hommes nouveaux; qu'ils arrivaient à la Chambre, libres de toute attache, de toute compromission avec le passé; qu'ils étaient l'expression exacte de ses idées, de ses volontés; que rien ne paraissait devoir s'opposer à ce qu'ils fissent prévaloir les unes et les autres.

Une pareille situation semblait ouvrir une ère nouvelle pour le parlementarisme et donner enfin au pouvoir la stabilité qui lui avait manqué jusque-là.

Mieux encore: dans la lutte que venaient de provoquer les élections, la victoire était restée au Cabinet qui les avait préparées et dirigées. Celui-ci était le maître du terrain; il le sentait si bien, qu'il se crut, un moment, permis de faire certaines invalidations injustes, de se débarrasser, dans le Parlement, de personnalités qui le gênaient. C'est à cette occasion que les électeurs lui infligèrent une petite leçon qu'il méritait, et renvoyèrent à la Chambre plusieurs hommes qu'ils avaient choisis.

Les choses remises ainsi dans l'état où elles devaient être; avec la connaissance parfaite que le Cabinet avait des idées qui dominaient, en France, avec une majorité suivant son cœur, qu'il avait puissamment contribué à former—il semblait qu'il n'y eût plus de malentendu possible pour lui, et qu'il allait, enfin, trouver cette stabilité après laquelle tout le monde aspirait autant que lui.

L'œuvre accomplie et fier de son succès, il avait même manifesté, un instant, l'intention de se retirer; on lui fit aisément sentir que cette retraite était un non-sens; qu'un Cabinet ne donnait pas sa démission, au lendemain d'un triomphe—ce qui est très juste.

Le ministère Tirard paraissait donc avoir de longs jours devant lui; plus d'un homme politique les lui avait prédits. Il n'en a rien été, cependant: il est tombé sur une question qui semblait indifférente et n'affectait nullement la politique générale du pays. A vrai dire, c'est plutôt une affaire personnelle qui a causé la crise. Il s'était produit des dissentiments dans le Cabinet; un homme s'en était retiré et avait cédé la place à un autre, qui ne plaisait pas au Sénat. Ce dernier a choisi un prétexte pour le faire tomber. Jusqu'ici, la Chambre basse avait le monopole des crises ministérielles; cette fois, la Chambre haute s'en est mêlée; elle a voulu jouer son petit rôle d'abatteuse de ministères, et elle s'en est acquittée avec une désinvolture qui doit faire comprendre au gouvernement, qu'au lieu d'une seule pierre d'achoppement, il en a maintenant deux.

Cette crise ministérielle était d'autant plus à craindre, qu'il se trouvait, dans l'ancien Cabinet, un homme qui tient, depuis assez longtemps, tous les fils de l'institution militaire de France. M. de Freycinet s'est montré ministre de la guerre fort habile; il a déployé dans ses difficiles et redoutables fonctions, un véritable talent, comme administrateur et organisateur. Il n'a pas versé, comme certains généraux, dans l'esprit de système, et s'il a commis quelques fautes—ce qui est le sort fatal de l'humaine nature—il a fait beaucoup de bonnes et belles choses, opéré de sérieuses réformes. Allait-il tomber avec M. Tirard? C'était ce qu'il y avait à redouter. Il en a été, par bonheur, tout autrement. Il ne faudrait, néanmoins, pas trop se hâter de chanter victoire. De simple membre du Cabinet qu'il était auparavant, M. de Freycinet en est devenu le chef; il est aujourd'hui président du Conseil. A ce titre, il va porter sur ses épaules toute la responsabilité de ce qui se fera, en bien ou en mal. Que, pour une raison ou une autre, il se produise une crise, voilà, cette fois, à la mer, un homme réputé indispensable, qui commençait à connaître tous les secrets de l'armée, la façon dont elle est constituée, dont elle doit s'équiper, s'alimenter, se mouvoir. La crise qui doit l'emporter, peut avoir lieu juste au moment où l'ennemi complote une levée de boucliers contre la France.

On voit les dangers auxquels expose le pays la façon d'y diriger les affaires publiques.

Il y a, pourtant, dans le programme du nouveau ministère, plus d'un motif de se rassurer sur l'avenir. Ce programme est plus large que ceux des Cabinets qui l'ont précédé. Il engage ses signataires à s'occuper, comme elle l'exige, de l'immensément grave question de notre siècle: du bien-être des ouvriers; il témoigne, de la part des nouveaux gouvernants, d'une sollicitude spéciale pour cette classe, éminemment intéressante, et qu'il est impossible de délaisser, parce qu'elle est, à cette heure, toute puissante et la véritable dépositaire de la souveraineté nationale; il promet aussi un système d'écoles moins étroit, plus libéral, ne devant blesser les susceptibilités religieuses de personne; il promet, non plus une République sectaire, mais tolérante, ouverte à tous.

Il y a là bien des causes d'apaisement pour l'opinion publique. Nous voyons, enfin, figurer dans le nouveau Cabinet un homme à l'esprit libéral, aux idées larges, dont on appelait, depuis longtemps l'entrée dans les conseils du gouvernement—M. Ribot—qui possède la confiance, qui s'est conquis l'estime de tous les esprits modérés, dans le pays et dans le Parlement; qui n'est l'homme-lige d'aucun groupe et n'a sur la conscience aucune des fautes du passé. Quelle influence sera-t-il appelé à exercer sur les destinées de l'administration? La France a-t-elle découvert une meilleure voie qu'auparavant? Est-elle sur le chemin qui conduit à la stabilité du pouvoir? C'est ce que ses vrais amis doivent espérer, autant que le permet le jeu du parlementarisme à outrance, tel qu'il est entendu et pratiqué chez elle.

Cette lassitude qu'on ressent indique l'impureté du sang. La Salsepareille d'Ayer le purifie et fortifie le système.

LOUISIANE.

Le *Louisiana Planter and Sugar Manufacturer*, Nouvelle-Orléans, du 15 mars:

(Suite.)

—LETTRE DE LA PAROISSE POINTE-COUPÉE:

A l'exception de vendredi, nous avons eu, toute cette semaine, un temps sec, qui a rendu les chemins praticables. Vendredi, il a plu presque toute la journée, et, le soir, le froid est survenu.

Il a été fait peu de travaux dans les champs. Les plantes qui ont été tuées jusqu'à ras de terre, dans les champs, par le blizzard n'ont pas encore commencé à repousser.

Les plantes des jardins sont entièrement perdues, et pour ceux qui comptaient vivre de cette récolte, c'est une perte totale.

Le juri de police s'est réuni, jeudi dernier, et a voté la somme de $3,000 pour maintenir et garder les levées de la paroisse, durant la hausse actuelle. Appel a été fait à toutes les paroisses intéressées, pour prendre des mesures immédiates, afin d'aider à maintenir et à protéger les levées.

Le juri de police a aussi voté une allocation, pour tranférer les restes de Julien Poydras, du cimetière de St Francis à celui de New Roads, où une tombe sera construite pour les recevoir—attendu que le cimetière de St François n'est plus suffisamment protégé contre les inondations.

M. Foster, de Ste-Marie, qui était dans notre paroisse, la semaine dernière, a examiné nos levées et a dit que l'on ne saurait prendre trop de soin pour les préserver. Il a laissé un ordre au comité nommé par le juri de police, ordre qui permet de faire les dépenses nécessaires pour maintenir les levées intactes. Sa paroisse, a-t-il dit, est prête à fournir la somme nécessaire, dans ce but.

—Le feu a pris à la résidence de M. T. R. Lorio, mardi dernier, vers 1 heure de l'après-midi; heureusement, les ouvriers n'étaient pas encore retournés à leurs travaux, et ils ont éteint rapidement le feu. La toiture seule a été endommagée.

Le thermomètre marque 79 degrés.

—LETTRE DES ATTAKAPAS ET DU BAYOU BŒUF:

On s'est livré, cette année, à la culture, en grand, de la canne, dans notre région. Nos plus anciens résidents disent que la saison est tout-à-fait sans précédent, au point de vue agricole.

Là où la souche n'a pas été découverte, elle a peu souffert, et, par bonheur, une très petite partie du plant avait été travaillé.

Le terrain est aussi sec qu'avant la gelée. Le temps, avec les vents qui nous viennent du sud est, indique une pluie prochaine, peut-être même, une nouvelle gelée.

Tout le maïs qui avait levé, a été tué jusqu'à la surface du sol. Il est possible qu'il soit nécessaire de faire un nouvel ensemencement.

L'avoine a beaucoup souffert.

La récolte des fruits sera très pauvre: les pêches, les prunes, les figues et tous les autres produits des jardins, sont perdus.

Il y a décidément une grande amélioration dans le drainage des terres.

Les Attakapas demandent, à grands cris, une loi sur les barrières; ils en ont un immense besoin. L'agriculture y est, de beaucoup, en avance sur l'élevage.

Bien que la paroisse St-Landry ait beaucoup planté de cannes, cette année, elle ne peut pas encore être comptée comme une des grandes paroisses sucrières, mais elle grandit, tous les jours, en importance, sous ce rapport.

Que dire d'Acadie! On y cultive beaucoup la canne; il y a partout une infinité de petites sucreries. Le riz, le coton, le maïs et une multitude d'autres cultures, y fleurissent, mais la canne s'y propage rapidement et y deviendra dominante le jour où il s'y élèvera une grande usine centrale.

Il en est de même de Sugar Town, paroisse Calcasieu.

—LETTRE DE LA PAROISSE CALCASIEU:

Au commencement de la semaine, nous avons eu de grands vents, et, plus tard, une pluie froide. Février a fermé avec une gelée qui a tué tous les fruits des jardins et flétri toutes les feuilles des arbres. Nous avons encore de fortes pluies. Pendant tout l'hiver, il n'a jamais fait assez humide pour retarder les travaux des champs, plus d'un jour ou deux. La végétation était partout luxuriante. La gelée du premier mois a tué tout cela, et c'est partout à recommencer.

Nos champs sont, maintenant, en excellent état pour les semailles, mais il est un peu trop tôt. Qui sait, quand la chaleur reviendra, si nous n'aurons pas de fortes pluies, qui retarderont les travaux plus que de raison.

Ceux qui n'ont pas fait de bonnes récoltes, l'an dernier, se montrent très ambitieux, cette année; ils prennent toutes leurs mesures pour réussir.

Comme notre labour est fort avancé, nous n'aurons plus à nous en occuper au moment des semailles.

L'an dernier, on avait trop retardé le travail de la charrue; c'est ce qui a retardé considérablement celui de l'ensemencement. C'est une leçon dont nous saurons profiter, cette fois et dans l'avenir.

Vu la sécheresse de l'automne et de l'hiver, les chemins ont été excellents, tout le temps. Aussi, on croyait que tout le riz serait vite vendu; il n'en a rien été; il en arrive, tous les jours, à Welsh et à Jennings.

Une grande partie de notre riz de la dernière saison, a été d'une qualité inférieure, par suite du manque d'eau. En outre, il s'y était mêlé une grande quantité de riz rouge ou sauvage, qui en a fait baisser le prix. On croit généralement que la récolte de 1890 sera d'une qualité supérieure.

La chaleur de l'automne et de l'hiver a fait germer beaucoup de ce riz, que la gelée a ensuite détruit.

Nos champs, pendant l'hiver, ont servi de magnifiques pâturages pour les bestiaux, qui ont dévoré ce riz; il n'en doit guère rester sous terre. Ajoutons à cela que l'on en sèmera bien davantage, cette année; si l'on se sert de bonne semence, nous pourrons avoir une bien meilleure qualité de grain, surtout, si nous avons des pluies suffisantes, pendant l'été.

Nous n'avons plus guère confiance dans la lune, comme indication de la pluie; nous nous reposons, surtout, sur notre bonne chance et sur nos moulins à vent, qui peuvent nous fournir assez d'eau pour irriguer nos champs. Nombre de planteurs creusent des puisards larges et profonds, dans lesquels ils feront tomber l'eau, et dont ils la tireront, à l'aide de leurs moulins, quand ils en auront besoin. Ceux d'entr'eux qui habitent près des cours d'eau, achètent des pompes à vapeur, pour s'en servir en cas de sécheresse.

Il est vraiment réjouissant d'examiner avec quel intérêt on se livre à la culture du riz. M. Alex. Verret, de Welsh, nous apprend qu'il va en semer 300 acres, sur ses terres nouvellement défrichées. M. Welsh se propose également d'en ensemencer 200 acres. M. Welsh se servait de bœufs pour préparer ses nouvelles terres, mais comme ils n'ont pas répondu à son attente, il les a revendus et a fait acquisition d'attelages de mulets.

Nous considérons le 1er avril comme une bonne date pour semer le riz, en sûreté, mais de nombreux fermiers veulent commencer, pendant le mois courant. Ils sèment généralement à la main. Les semences artificielles ne sont pas encore d'usage général; il n'y en a guère ici que deux ou trois qui font une excellente besogne et une besogne économique. Les machines assurent un ensemencement plus régulier.

Le *Courrier*, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 15 mars:

Plusieurs planteurs qui voient les choses un peu en noir, disent que les dommages causés par la dernière gelée, seront considérables. Certains prétendent que les souches de première année seront à peine suffisantes pour fournir du plan, pour l'an prochain, et que celles de seconde année sont tuées. Il est à espérer qu'il y a là beaucoup d'exagération.

Le *South*, Plaquemine, paroisse Iberville, du 15 mars:

Le pénitencier de l'Etat devrait être mis à la disposition de l'Etat et les condamnés envoyés aux levées. La situation actuelle en fait une nécessité. Avec leur aide, on arriverait, à peu près sûrement, à dompter le fleuve. Il ne signifie rien de dire que l'Etat n'a pas les moyens de prendre la charge de l'institution. Une moitié de la taxe prélevée, maintenant, suffirait pour acheter tout le matériel nécessaire et entretenir au travail tous les condamnés. Il est évident qu'un grand nombre de nos levées sont trop basses et trop faibles pour maintenir le fleuve en respect. Pourquoi ne pas les exhausser de cinq pieds? En fait, il y a beaucoup à y faire, et tout doit y être fait systématiquement. C'est le moyen le plus sûr et le plus économique de nous donner la sécurité, qui nous fait défaut presque chaque année.

Servons-nous des "convicts" puisque nous les avons sous la main.

Nos chemins de fer, nos planteurs, nos travailleurs, font une fort belle besogne, mais cela ne suffit pas.

Le *Times*, Houma, paroisse Terrebonne, du 15 mars:

Houma est en sûreté, quand même une bonne partie de la paroisse serait submergée.

Le juri de police a voté une allocation pour les levées. L'expérience nous a appris ce que nous avons à redouter des inondations; nous ne pouvons tous, qu'approuver une mesure évidemment nécessaire. On a mis $500 en réserve, dans cette intention.

La crevasse du Bayou Lafourche, à l'Eglise Ste-Marie, rive droite, était de 120 pieds de large. L'eau passait au travers, avec une rapidité effrayante, se dirigeant vers le bayou Le Bleu et le bayou Terrebonne. Si l'on n'arrête pas le mal, le Terrebonne sera envahi. A l'œuvre! n'épargnons rien pour éviter une calamité semblable.

Le magasin de P. Péret, successeur de L. Viple, est transféré au No 101 rue du Canal, avec un assortiment frais de gants, parfumerie et articles de toilette.

Les meilleurs effets et les plus durables sont ceux qui résultent de l'usage du "Acid Iron Earth". Ce remède excellent fortifie les nerfs, vivifie le sang, donne au teint de l'animation, de l'éclat aux yeux.

La société protectrice de l'enfance, à Paris.

Une cérémonie particulièrement intéressante a eu lieu, le 2 mars, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. Sur l'estrade, M. G. Picot, MM. les docteurs Marjolin, Hérard, Voisin, Bergeron; dans l'assistance, près de trois cents personnes, parmi lesquelles de nombreuses mères, venues avec leurs petits enfants, pour recevoir la récompense que la société leur avait décernée.

M. Picot, après avoir déclaré que la Société protectrice de l'enfance est une œuvre des plus utiles, des plus intéressantes et des plus patriotiques, a discuté la question de savoir si, comme on le prétend quelquefois, la France est en décadence. Décadence! c'est, dit-il, un mot terrible et qu'on prononce beaucoup trop; c'est en même temps un blasphème contre la France. M. Picot n'est pas de ceux qui croient à cette décadence; il constate que l'esprit de sacrifice existe encore et, sans en chercher bien loin la preuve, il fait observer que, chaque année, des milliers de jeunes gens viennent, sans hésitation, se ranger sous les drapeaux, alors que leurs affections et leurs intérêts les retiennent à la maison où ils ont vécu jusque là.

Mais il est un fait douloureux qu'on ne saurait nier; c'est que la population française ne s'accroît plus, tandis que les populations de l'Angleterre, de l'Allemagne et des autres nations européennes augmentent sensiblement chaque année. En France, sur 850,000 naissances, les statistiques donnent 250,000 décès pendant les deux premières années de la vie. C'est à ce triste état de choses que la Société protectrice de l'enfance cherche à remédier.

Une des causes qui augmentent la mortalité des enfants, est l'insalubrité des logements. M. Picot a cité l'exemple d'un logement étroit, composé d'une seule pièce, où habitaient pêle-mêle le père, la mère, et douze enfants. M. Marjolin a pris en main la cause de la transformation des logements insalubres et, grâce à l'appui de dames charitables, il a contribué à régler définitivement cette question.

La Société protectrice de l'enfance a un double but—a dit l'orateur en terminant: sauver la vie de l'enfant et reconstituer la famille par l'enfant.

M. Picot a vivement félicité M. le docteur Marjolin, président de la société, et les dames patronnesses présentes qui cherchent à atteindre ce double but.

M. le docteur Blache, secrétaire général de la société, a fait connaître ensuite que la société se compose de 3,057 membres.

Des médailles, d'argent et de bronze ont été décernées aux médecins inspecteurs qui, sans aucune rémunération, ont envoyé à la société des rapports très complets sur l'état des enfants soumis à leur surveillance et sur les conditions dans lesquelles se trouve appliquée la loi Roussel.

Puis on a distribué les récompenses à 47 mères-nourrices qui ont été recommandées à la sollicitude de la société. Ces mères-nourrices ont mis au monde 408 enfants, dont 335 vivants. Elles y ont ajouté 134 nourrissons, ce qui fait un total de 469, c'est-à-dire une moyenne de 10 enfants élevés par chacune d'elles. Le premier prix de 100 fr., offert par M. le ministre de l'intérieur, a été décerné à Mme Vanier, de Paris; elle a eu 12 enfants, dont 9 survivent, qui ont été élevés au sein en même temps que six autres nourrissons.

Pendant la cérémonie, une quête a été faite au profit de l'œuvre, et la musique du 131me de ligne a joué plusieurs morceaux de son répertoire.

L'INCINÉRATION DES CORPS. CIRCULAIRE DE L'ARCHEVÊQUE DE PARIS AUX CURÉS DU DIOCÈSE.—Nous lisons, dans la *Liberté* du 4 mars:

S. E. Mgr l'archevêque de Paris vient d'adresser à MM. les curés du diocèse une circulaire relative à l'incinération des corps. Dans un langage fort élevé, Son Eminence condamne, d'une façon absolue, cette pratique païenne que le conseil municipal de Paris essaye de vulgariser en haine de la religion. "En présence des décisions formelles du Saint-Siège—dit ce remarquable document—nous ne pourrions pas permettre à l'avenir que l'on célébrât une cérémonie religieuse pour les personnes qui demanderaient que leur corps fût incinéré." C'est là une question dogmatique pour laquelle l'Eglise est dans son droit, dans son devoir et dans son rôle. "Quand—dit l'illustre prélat—on étudie les motifs qui ont amené l'Eglise à conserver les traditions religieuses que la nation juive avait reçues des patriarches dès l'origine, et lui ont fait adopter l'usage d'inhumer les corps dans une terre bénite, on reconnaît une fois de plus combien la doctrine catholique répond aux exigences de notre nature et aux sentiments les plus délicats et les plus élevés de l'âme humaine. Il suffit de lire les décisions des conciles et les prescriptions du Rituel pour s'en convaincre."

and I've come to stay with you. Some few have abused me because they would not heed my plea to READ DIRECTIONS But the majority of you have been kind and attentive, ready to LISTEN AND LEARN, and for their sake I forgive the inconsiderate few, and repeat "I'LL STAY WITH YOU."

AND YOU, ONE AND ALL WILL STAND BY Wolff's ACME Blacking the most perfect Blacking for men, women and children, of this enlightened century. WOLFF & RANDOLPH, Philada.

OPINION DE L'ORGANE DU PARTI SOCIALISTE SUR LE RÉSULTAT DES ÉLECTIONS EN ALLEMAGNE.—L'organe officiel du parti socialiste—le *Sozial-Democrat*—qui paraît à Zurich, Suisse, apprécie en ces termes les élections en Allemagne:

"Nous nous réjouissons de ce que la grande majorité électorale a assuré la défaite éclatante du système régnant et de ce que, parmi les adversaires de ce système, aucun parti n'a remporté, relativement, un aussi grand succès que le parti socialiste, opposé à tous les autres sur le terrain politique, économique et social ...

"Nos doctrines pénètrent, de plus en plus, les masses; nos partisans ne se recrutent plus seulement parmi les seuls ouvriers industriels. Ceux-ci, sans doute, constitueront toujours les troupes d'élite de notre parti, mais nous pouvons maintenant constater combien nous gagnons de terrain dans les campagnes.

"D'autre part, dans les villes, nous voyons venir à nous, de plus en plus, des éléments qui cherchaient le salut dans le parti bourgeois, tels que les petits industriels, les fonctionnaires subalternes, les prolétaires intellectuels. C'est ainsi que nous sommes devenus le vrai parti du peuple, c'est-à-dire le parti de tous ceux qui travaillent, mais qui ne veulent plus se laisser exploiter.

"Dans tous les cas, nous ferons notre entrée au Parlement plus forts que jamais, plus forts quant au nombre de députés, plus forts quant au nombre des électeurs, qui ont numériquement classé la démocratie socialiste comme le troisième parti de l'empire. Et cela, douze ans après la loi "contre les aspirations subversives" de la démocratie socialiste. Quelle victoire!"

SUISSE. LA REPRISE DES NÉGOCIATIONS AVEC L'ITALIE, AU SUJET DU PERCEMENT DU SIMPLON.—Des conférences ont eu lieu, dernièrement, entre les représentants du conseil fédéral (MM. Droz, Welti et Hammer) et ceux de la Compagnie du Jura-Simplon, au sujet de la reprise des négociations avec l'Italie.

Le département des chemins de fer prépare en ce moment un rapport concluant à l'acceptation du tunnel de base qui a été proposé ou reconnu seul acceptable lors des conférences de fin juin 1889.

Si le conseil fédéral approuve ce rapport, on pourra conclure, avec le gouvernement italien, le traité international de raccordement.

Ce tunnel de base accorde à l'Italie la sortie sud du tunnel qui débouchera sur son territoire. Cette concession, qui est une condition *sine qua non* de l'Italie, pourrait bien soulever des objections au conseil fédéral.

ESPAGNE.—MANIFESTE DE M. SALMERON; LA FÉDÉRATION DE L'ESPAGNE ET DU PORTUGAL.—MANIFESTE DES DÉPUTÉS DE LA COALITION.—M. Salmeron a publié, le 1er mars, un manifeste dans lequel il expose un plan complet de réformes économiques, politiques et militaires. Il réclame la fédération de l'Espagne et du Portugal, l'autonomie régionale, celle des municipalités et des Antilles, l'abolition des droits d'entrée, l'égale répartition des contributions, la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Les députés de la coalition publient aussi un manifeste pour faire appel aux éléments indépendants zorrillistes afin de former un parti. On affirme que M. Zorrilla va publier, de son côté, un manifeste pour affirmer la politique révolutionnaire.

ETOUFFÉ PAR UN CHAT.—On écrit, de Mantes, au *XIXe Siècle*:

"Un jeune enfant, appartenant aux époux Wallon, domiciliés à Gassicourt, est mort dans les circonstances les plus pénibles.

"Sa mère, en allant au marché, avait oublié de chasser un chat qui se trouvait dans la pièce où reposait le bébé.

"Pendant son absence, le chat sauta dans le berceau et se coucha sur l'enfant, qu'il ne tarda pas à étouffer.

"A la rentrée de Mme Wallon, le pauvre bébé était encore chaud, mais il avait cessé de vivre."

La Salsepareille d'Ayer est justement ce qu'il vous faut comme médecine de printemps. Supérieure à toute autre.

ESTRADE—Décédé hier mercredi, 19 mars, à 10 heures 12 minutes A. M., à l'âge de 37 ans, FRANÇOIS ESTRADE, natif de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances de la famille ainsi que ceux de son beau frère Pierre Lonnes, sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, jeudi, à 4 heures de l'après-midi de sa dernière résidence, encoignure Bernadotte et Bienville.

Notice de la Métairie Fire Co. No 4.—Nlle-Orléans, 20 mars 1890.—Les officiers et les membres de cette compagnie sont par le présent notifiés de s'assembler à leur maison de pompe (en grande tenue) avec gants noirs et cravates noires aujourd'hui, JEUDI, à 2 heures et demie P. M., pour rendre le dernier tribut de respect à notre frère décédé, membre actif F. ESTRADE.

Par ordre de A. BERTONNIÈRE, Foreman. PAUL LACOURRÈGE, Secrétaire.

Le Département de l'Incendie en général est respectueusement prié d'y assister.

20 mars—1f

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Décédé, hier matin à 10 heures, à l'âge de 37 ans, le Sociétaire FRANÇOIS ESTRADE, natif de la Nouvelle Orléans. MM. les Sociétaires et spécialement ceux de la catégorie du mois de mars, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, coin Bernadotte et Bienville.

Par ordre du Président, JOS. BAYLE. L. SIMON, Secrétaire. 20 mars—1f

MESSE FUNEBRE.

Une messe funèbre sera célébrée à l'Eglise Ste Marie (Carrollton), à 11 heures A. M., jeudi, 20 mars 1890, (anniversaire de sa mort), pour le repos de l'âme de FRANÇOIS TRÉG, dit Claris. Les parents et amis sont priés d'y assister.

De la part de sa veuve. 18mars—3f

MESSE FUNEBRE.

Une messe sera dite à l'église St-Pierre, rue Craps, entre Mandeville et Marigny, samedi matin, 22 mars 1890, à sept heures et demie, pour le repos de l'âme de feue MAGDALENA GOMILA. Les parents et les amis des familles L. Vinent, Solares, Borras et Sintes sont respectueusement invités à y assister.

De la part de son époux et de ses enfants. 16 mars—5f

TO-KALON

CAVE CALIFORNIENNE. Vins rouges, Sauterne et Riesling, Vins blancs.

Tokay, Angelica, Muscatelle, Black Berry Brandy, Porto, Sherry, Chablis et du Brandy fait avec le raisin pur, supérieur et par excellence, venant directement du vignoble de H. W. CRABB, "Oakville, comté Napa, Californie. PURETÉ ABSOLUE GARANTIE.

PH. FORGET, 150 rue Royale, près St-Pierre. 21mars—

Société Française du 14 Juillet.

Nlle-Orléans, 19 mars 1890.

Le nombre voulu de signatures, à la charte de la dite Société, ayant été obtenu, Messieurs les signataires, et tous ceux qui désirent se joindre à eux, sont priés de se réunir au local de l'Union Française, rue Remparts, DIMANCHE, 30 mars 1890, à 3 heures de l'après-midi, pour élire les officiers et comités de la Société et procéder à sa formation.

Les porteurs de listes de signatures sont priés de les transmettre au Président, avant le 27 courant.

LÉON JASTREMSKI, Président du Comité de Cinquante, 51 rue Carondelet. 20 mars—20 27

Dr J. B. PEREZ, Médecin et Chirurgien.

Ayant une expérience de 25 années pour le traitement et la cure de toutes les maladies des Organes Génito-Urinaires,

Et des maladies provenant de débilité nerveuse ou physique, causée par l'âge avancé ou des abus de jeunesse. Maladies chroniques soignées avec succès. La maladie de Bright, la Gravelle, le Catarrhe de la vessie, l'Ecoulement, la Spermatorrhée et tous les désordres d'un caractère privé sont traités sans usage de mercure ni d'aucune drogue nuisible à la santé. Cures assurées. Rétrécissements de l'urètre. Maladies et irrégularités des femmes promptement guéries. On peut se procurer au bureau du Dr Perez, 15 rue des Remparts, côté sud, près Canal, les pilules dites: "Dr Perez Female Regulating Pills," et le "Female Regulating Elixir," les remèdes les plus efficaces pour guérir toute espèce d'irrégularités de femmes.

"Consultations gratuites." 13 déc—1 an

L'Hon. C. Edwards Lester

Ancien Consul des États-Unis d'Amérique en Italie, Auteur, etc., écrit ce qui suit:

New-York, le 1er Août 1886, 122 E. 27th st.

Au Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Messieurs:—Un sentiment de gratitude et le désir de rendre service au public m'engagent à faire l'exposé des faits suivants:

Ma carrière au collège, à New-Haven, fut interrompue par un rhume tellement sérieux et qui m'affaiblit tant, que, pendant dix ans j'ai eu à combattre pour garder ma vie sauve. L'Hémorragie des passages bronchiques était le résultat de presque chaque effort nouveau pour expectorer. Pendant des années j'ai été entre les mains des plus habiles praticiens sans que cela servît à rien. Enfin j'entendis parler du

Pectoral-Cerise d'Ayer,

Dont je fis usage (modérément et à petites doses) au premier retour de rhume ou de mal dans la poitrine, et chaque fois, invariablement, je fus soulagé. Ceci se passait il y a 25 ans. Avec toutes sortes de changements, dans toutes sortes de climats, je n'ai jamais, jusqu'à ce jour, eu aucun rhume ni aucune affection de la gorge ou des poumons, qui aient résisté au Pectoral-Cerise d'Ayer dans les 24 heures. Il va sans dire que je n'ai jamais été sans ce remède dans toutes mes expéditions et mes voyages. D'après mes propres observations, il a donné du soulagement à un grand nombre de personnes; dans les cas aigus d'inflammation pulmonaire, tels que le croup et la diphthérie chez les enfants, la vie a été sauvée grâce à ses effets. Je recommande son usage en légères doses mais fréquentes. Proprement administré, suivant vos indications, c'est un

Bienfait Sans Prix

Dans n'importe quelle maison. J'en parle avec enthousiasme parce que j'en ai reçu les bénéfices. J'ai connu beaucoup de cas apparemment crus bronchites et toux, avec perte de la voix, particulièrement parmi les membres du clergé et autres orateurs publics, parfaitement guéris par cette médecine. A vous fidèlement, C. EDWARDS LESTER.

Ayer's Cherry Pectoral,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendu par tous les Pharmaciens et Marchands de Médecines.

DENTISTES.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S., transférera ses bureaux du No 110 rue Canal au No 167 de la même rue, PRÈS DAUPHINE, A partir du 1er octobre 1889.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs. 25 août—

C. E. KELLS & M. VIET. CHIRURGIENS-DENTISTES No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal. Opérations de tout genre dans le ressort de leur art. Pose de palais artificiels.

Nouvelle Orléans, 15 mars 1890.

Les actionnaires de la **Lafayette Brewing Company** sont par le présent avis, notifiés que conformément à une résolution du bureau de direction, adoptée à une réunion tenue le 6 mars 1890 une réunion générale des actionnaires est convoquée au bureau de la compagnie le vingt-deuxième jour d'avril 1890 à 11 heures A. M., pour décider s'il convient de liquider les affaires de cette compagnie et disposer de son actif le cas échéant.

HY. LOCHTE, Président. TH. ROTHENBILDER, Secrétaire. 16mars—16 au 22 avril.

Nouvelle-Orléans, 15 mars 1890.

Les actionnaires de la **Weckerling Brewing Company** sont par le présent avis notifiés que, conformément à une résolution du bureau de direction adoptée à une réunion tenue le 6 mars 1890 une réunion générale des actionnaires est convoquée au bureau de la compagnie, le vingt-deuxième jour d'avril 1890, à 11 heures A. M., pour décider s'il convient de liquider les affaires de la compagnie et disposer de son actif le cas échéant.

THEO. BRUMMER, Président. JOS. WECKERLING, Secrétaire. 16 mars—16 au 22 avril

Nouvelle Orléans, 15 mars 1890.

Les actionnaires de la **Pelican Brewing Company** sont par le présent avis notifiés que, conformément à une résolution du bureau de direction adoptée à une réunion tenue le 5 mars 1890, une réunion générale des actionnaires est convoquée au bureau de la compagnie, le vingt-deuxième jour d'avril 1890, à 11 heures A. M., pour décider s'il convient de liquider les affaires de cette compagnie et disposer de son actif le cas échéant.

J. LANGLES, Président. CHAS. CHUMACHER, Secrétaire. 16 mars—au 22 avril

Nouvelle-Orléans, 15 mars 1890.

Les actionnaires de la **Louisiana Brewing Company** sont par le présent avis notifiés que, conformément à une résolution adoptée par le bureau de direction à une réunion tenue le 12 mars 1890, une réunion générale des actionnaires est convoquée au bureau de la compagnie le vingt-deuxième jour d'avril 1890 à 11 heures A. M., pour décider s'il convient de liquider les affaires de cette compagnie et disposer de son actif le cas échéant.

P. W. DIELMANN, Président. H. ENGELHARDT, Secrétaire. 16 mars—16 au 22 avril

Nouvelle-Orléans, 15 mars 1890.

Les actionnaires de la **Southern Brewing Company** sont par le présent avis notifiés que conformément à une résolution du bureau de direction, adoptée à une réunion tenue le 27 février 1890, une réunion générale des actionnaires est convoquée au bureau de la compagnie, le vingt-deuxième jour d'avril 1890, à 11 heures A. M., pour décider s'il convient de liquider les affaires de la compagnie et disposer de son actif le cas échéant.

P. BLAISE, Président. E. PRAGST, JR., Secrétaire. 16 mars au 22 avril

Le Livre Bleu de la Nlle-Orléans POUR 1890-91,

Est en voie de préparation par Soards.

Un Annuaire renfermant un choix de noms de tous les propriétaires fonciers dépensant libéralement, judicieusement l'argent et dont il sera à désirer de faire la connaissance et d'obtenir le patronage.

La valeur de cet ouvrage, où on pourra trouver 10,000 noms choisis, arrangés en ordre alphabétique et où seront indiquées les adresses—rues et numéros—est apparente à tout le monde.

On y trouvera également bien d'autres renseignements utiles et intéressants, trop nombreux à énumérer ici. Le livre, doré sur tranches, sera relié avec goût; sa couverture de drap bleu en relief or en fera un ornement dans un salon aussi bien qu'une utilité dans une maison de commerce.

Le prix de la souscription à l'ouvrage est de $3 et on n'en pourra obtenir d'exemplaires qu'à la condition d'en faire la demande d'avance. Envoyez à l'éditeur vos commandes par lettres ou cartes postales le plus tôt possible. Toutes les personnes qui ont reçu des circulaires et des blancs de souscription, voudront bien les signer et les envoyer promptement à leur obligé

L. SOARDS, Editeur, 5 Place Commerciale, coin de la rue du Camp. 15 mars—

Magasin du Bon Marché

F. ADRIEN BRUNET Horloger, Bijoutier, Joaillier, —Marchand de— Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Diamants et Bijouterie de toute description.

133 - RUE ROYALE - 133

Cannes et ombrelles à pommes d'or et argent. Achat et échange de vieil or et argent. Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers compétents. 14 déc—1 an

LEON QUEYROUZE, "GROCER" EN GROS, —Importateur de— VINS ET LIQUEURS —Dépositaire de— produits des Campagnes et de l'Ouest, 37 RUE DECATUR.

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, 2me district.

1er nov89—1 an—mer jeu dim

Mme J. DEJAN,

GRAND MAGASIN DE MEUBLES,

Coin Dauphine et Quartier,

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Le stock de Mme Déjan comprend toute espèce de meubles, fabriqués avec le plus grand soin et tous très élégants. Il se compose de toutes les essences:

ACAJOU, BOIS DE ROSE, NOYER, ETC.,

Elle a aussi un grand et magnifique assortiment de

NATTES, RUGS, VOITURES POUR ENFANTS, ETC.

Invitation au public de venir examiner le stock et de s'informer des prix qui sont très modérés. 3 nov—1an.

P. WERLEIN,

187 rue du Canal. N. O. LA.

LE ROI DU PIANO!

Offre d'étonnants bargains. Pianos et orgues expédiés à outes les adresses pour être essayés. Si l'instrument plaît on le garde. Tout ce qu'il y a à faire est d'envoyer l'adresse et le piano sera expédié. 12 janv—

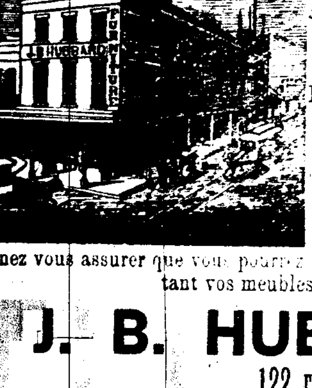

LA PLUS ANCIENNE Maison de Meubles A la Nouvelle-Orléans. Cinquante ans dans les affaires.

J'offre en ce moment, à des conditions extraordinairement avantageuses à l'acheteur pour du comptant, un choix splendide de

MEUBLES DE SALON Et de Chambre à Coucher, Sideboards, porte-chapeaux, bibliothèques Et meubles de bureau

du dernier genre, des modèles les plus nouveaux et d'un travail soigné. Aussi un assortiment complet de meubles de ménage pour la ville et la campagne, et qui demandent surtout aux marchands de ...

Venez vous assurer que vous pourrez économiser largement en achetant vos meubles chez moi.

J. B. HUBBARD,

122 rue Sud Remparts, coin Perdido. 6 mars—3m

CAMERON, CASTLES & STOREY,

Epiciers en Gros et Importateurs,

60, 62, 64 ET 66 RUE TCHOUPITOULAS.

NOUVELLE-ORLEANS, 3 MARS 1890.

CHER MONSIEUR:

Ayant pris la suite des affaires de la grande maison de commerce de

PHILIP THOMPSON,

nous sollicitons respectueusement la continuation de votre bienveillant patronage. Les grands capitaux en notre possession nous permettent d'assurer que nous donnerons entière satisfaction quant aux prix de nos marchandises, à leur excellente qualité et à leur prompte expédition.

Vos très respectueux, CAMERON, CASTLES & STOREY.

En remerciant mes amis et clients de l'obligeant patronage dont ils m'ont toujours honoré, je me permets d'en solliciter la continuation pour mes successeurs, MM. CAMERON, CASTLES & STOREY, qui, j'en ai la conviction, sauront s'en montrer dignes.

Je serai donc heureux d'apprendre que mes amis et clients sont demeurés fidèles à mon ancienne maison.

Respectueusement, PHILIP THOMPSON.

9 mars—3m—dim, mer, ven

Josh Lipman, Jules Météye, W. E. Robinson, —AVEC—

A. M. Hill

IMPORTATEUR DE DIAMANTS.

ET NÉGOCIANT EN DIAMANTS ET BIJOUTERIE.

No 115 rue du Canal

JE SAIS QUE VOUS N'AVEZ QU'A VOIR

Les splendides joyaux que j'offre en fait de diamants, solitaires et bagues avec grappes de diamants, de boucles d'oreilles, d'épingles pour dentelles, de boutons pour chemises et cols, à $15, $20, $25, $35, $40, $50, $60, $75, $85, $100, $125, $150, $175, $200, $250, $300, $400, $500, $1,000, $2,000, $2,500, pour vous décider à acheter chez moi.

Initiales en diamants et montres ornées de diamants en grande variété.

Opales fines, Rubis, Perles et Saphires.

PRIX MARQUÉS EN CHIFFRES ORDINAIRES.

Diamants remontés dans tous les genres.

Le plus gros diamant aux Etats-Unis exposé dans ma vitrine

A. M. HILL, No 115 RUE DU CANAL.

30 mai—1anPP

Changement de local! Changement de local!

ELKIN & CIE.,

VIENNENT DE TRANSFÉRER LEUR MAGASIN DU No 98 DE LA RUE DU CANAL

Aux Nos 42 et 44 de la rue de Chartres,

Une bâtisse élégante et très agréable, près de la rue de la Douane.

TAPIS, MOQUETTE, BODY BRUSSEL, TAPIS DE BRUXELLES.

Le tout ayant des bordures qui se marient avec

Stores, Flèches et Corniches. Nattes et articles de tapisier.

A. A. WOODS. WALTER SCOTT. ETABLIS EN 1866. L. H. POURSINE. A. F. GODAT.

A. A. WOODS & CO.,

37 RUE CARONDELET 37

Agence générale d'assurances la plus considérable du Sud.

Assurances en toutes ses branches. La compagnie la plus solide du monde, assurant contre l'incendie. Les anciens clients sont toujours satisfaits de leurs relations avec elle. De nouveaux lui viennent constamment. Patronage public cordialement sollicité.

1er sept—1 an, dim mer sam

L'EXPOSITION

La plus grande et la plus variée de Vêtements qu'on puisse trouver à la Nouvelle-Orléans!

LEON GODCHAUX,

81, 83, 85 rue du Canal et 8 et 10 rue de Chartres

LE PLUS GRAND MAGASIN DE VÊTEMENTS DU SUD.

Expose en ce moment un stock extraordinairement grand et attrayant d'Habillements et d'Articles de Toilette, dont la variété est sans pareille, et le bon marché incomparable.

Les visiteurs du Carnaval et le public en général ne doivent pas manquer de venir examiner notre établissement et de profiter des avantages qu'il leur offre.

29 nov—1 an—dim mer jeu

PRET A RECOMMENCER LES AFFAIRES.

LUNDI, 3 MARS, nous ouvrirons notre nouveau magasin, 109, rue du Canal (L'Etoile Rouge) à l'angle du Passage de la Bourse.

Vend dans le moment des Tapis de Bruxelles à 49 cts cousus et posés sans frais supplémentaires.

Nattes de fantaisie à 10 cts, posés gratuitement.

Toiles Cirées pour plancher, une yarde de largeur, à 23 cts.

Jolis Stores de Fenêtres (pas en papier) 50 cts, montés sur rouleaux à ressorts, posés sans frais extra.

Tringles de Corniches, 25 cts, posées sans frais additionnels.

Rideaux de dentelle, Portières, Rugs, et nombre d'articles convenables comme décorations de maisons, à des prix également réduits.

—Ne manquez pas d'aller visiter le magasin de—

Leopold Levy,

109 RUE DU CANAL. 13 oct—1 an—DMaJ

METROPOLITAN BANK, DEPARTEMENT DES EPARGNES

80 RUE DU CAMP 80

Capital $250,000 | Profits non divisés $40,000

FRED. PETERS, Président. FRANK RODER, Vice-Président. ED. CLAUSSEN, Caissier.

Cette institution est ouverte et prête à recevoir des dépôts d'un dollar et au dessus, sur lesquels elle donnera trois pour cent d'intérêt, payable tous les six mois.

Directeurs—Phil. W. Dielman, Frank Roder, Jacob Hassinger, H. F. Klumpp, John Nelson, Julius Weiss, Adolph G. Ricks, Fred. Peters et Louis Lombard.

1er sept—1 an—dim mer

PHARMACIE AMERICAINE,

ANGLE BASSIN ET CANAL.

Cette Pharmacie, travaillant dans des conditions exceptionnelles d'économie, achetant ses produits de première main et en grande quantité, fait participer le public à ses avantages en leur offrant tant ses marchandises que les formules à des réductions considérables sur les prix usuels.

Spécialités de la Maison.		Spécialités Françaises.
ELIXIR AU MAGNITA—Cet élixir, préparé au mayet indien, est hautement recommandé contre les Rhumes, la Grippe, les Catarrhes, les Bronchites, la Coqueluche, les Irritations de la poitrine. Très agréable au goût, d'une administration facile aux enfants. Prix du flacon, 50 cents. Seul dépôt: Pharmacie Américaine, 225 Canal, angle Bassin.		1000 flacons Elixir Ducro.
VIN DE QUINQUINA.—Ce vin, préparé avec soins, est administré avec avantage aux convalescents, aux dyspeptiques, aux anémiques, en un mot à tous ceux qui ont besoin d'un tonique. Une cuillerée à fois par jour fortifie le système et protège contre la Grippe. Prix, grande bouteille, 50 cents.		1000 flacons Quina Laroche, simple et ferrugineux.
Huile de Foie de Morue de Norvège véritable, la portée, le flacon	50 cts	1000 flacons Antiglaireux.
Sirop aux Hippophosphites, le flacon	$1 00	1000 flacons Sirop Delabarre.
Huile de Foie de Morue au Phosphate de chaux	75 cts	Pilules Dehaut, Cigarettes Espic, Vin de Mottler, etc., etc.
Sirop de Salsepareille iodé, le flacon	75 cts	Le tout offert à des prix très réduits.
Sirop de Goudron et de Cerise, le flacon	40 cts	Bandages Herniaires en caoutchouc vulcanisé de la célèbre Maison Seeley, de Philadelphie. Aussi, Bandages Français importés, en chamois et peau de chevreau, à prix réduits. Eponges—Grand choix pour la toilette et les usages domestiques, à prix très réduits. Parfumerie—Savonnettes fines importées, à prix très réduits; Parfumerie de Cologne.—Extraits, Savons, Poudres, etc. Le tout à très bas prix. Peignes—Grand choix. Brosses—A Dents, à cheveux, à habits, bains. Le tout à prix réduits.

FORMULES.

Le Dr D. BIENVENU, Pharmacien chimiste de longue expérience, a charge du département des prescriptions, assisté par M. AUGUST HUBERWALD, pharmacien enregistré. Les formules de MM. les Médecins seront fidèlement remplies, n'employant à cet effet que des produits d'une pureté vérifiée. Prix très modérés.

Pharmacie Américaine,

225 CANAL, ANGLE BASSIN.

26 jan—3mois—dim mer ven—VetC

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR

Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.

Seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.

FRANTZ & OPITZ,

HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE

Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, Jumelles, Etc., Etc.

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.

1er sept 89—1an

ETABLIE EN 1782.

COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.

Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.

BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.

Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.

Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.

67 ET 69 RUE DU CAMP.

W. H. Lyman, Prés., Jos. Bowling, Vice-Prés., Chas. H. Rice, Sec.

1 jan—1 an

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago	$3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston	$1,427,290.

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—

Newton Buckner, Chairman; Rodolph Wouste, A. Delvaille, Jno. W. Labouisse.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. CLARENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.

12 oct. '89—1an

AMUSEMENTS.

Théâtre St-Charles.

Tous les Soirs, Matinées Mercredi et Samedi.

Le drame aquatique original de Jefferson & Taylor:

A DARK SECRET,

Avec tous ses effets réalistiques.

15mars—tf

GRAND OPERA HOUSE!

H. GREENWALL & FILS—Locataires et Directeurs

Toute la semaine—Matinées mercredi et samedi.

Les plus grands de tous les minstrels—Les favoris de l'Amérique pendant deux décades.

Les Minstrels incomparables de PRIMROSE ET WEST

Dimanche, 23 mars—La meilleure attraction de la saison, Kate Castleton. 18 mars—

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 103 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, La.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 19 MARS—CLASSE No 166

Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
79	13	59	11	7	19	25	34	3	74	56	73	60	5

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.

Ce 19 mars 1890—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU. W. F. PINCKARD. DAN. A. WILSON. Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

AMUSEMENTS.

GRAND BAL PARE

—Donné par la—

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

A la Salle Grunewald.

LE SAMEDI 12 AVRIL 1890.

Prix du billet $1.00

La Direction se réunit à l'Asile, tous les lundis et les vendredis à 7 heures du soir. Pour les invitations de dames s'adresser à la Direction.

MM. les Sociétaires sont prévenus qu'ils seront admis au bal, sans carte d'entrée.

Par ordre du président, JOS. BAYLE. L. SIMON, Secrétaire. 14 mars—à date

Société d'Horticulture de la Nouvelle-Orléans.

Sa Quatrième Exhibition Annuelle

—AURA LIEU DANS LA—

SALLE DES ODD FELLOWS,

27, 28, 29, 30 Mars 1890.

Cinquante pour cent des recettes nettes seront versés au fonds des Ambulances.

ENTRÉE 25cts.

Les portes seront ouvertes de 10 heures A. M. à 10 heures P. M.

Le jour spécial pour l'Exhibition des fleurs coupées, ouvrages en fleurs, etc., sera annoncé dans les journaux.

16mars—16 23 au 30 incl.

ROBINSONS

Nouveaux attraits. Marteau de forgeron humain, une bizarrerie de la nature, et toutes les autres attractions réunies; nouvelle représentation dans le Théâtre par Miles et Ireland Own Specialty Company. 20 mars—La plus grande femme au monde. 16 mars—

VIN GALLEGOS,

50 CENTS LE GAL.

HENRY L. VILLERE

Avec E. ..., Pharmacien.

Propriétaire du célèbre "Fébrifuge Indien" du Dr Charles Delery.